



Haute-Saône

Affaire suivie par Zina Guemazi
Tél : 03.84.23.13.39
Mail : zguemazi.mairie@orange.fr

Plancher-Bas, le 17 mars 2021.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra : **Mercredi 24 mars 2021 à 20h.**

Afin de respecter les gestes barrières :

- Le conseil municipal se déroulera à la **salle Brassens.**
- Chaque élu(e) présent(e) devra porter un masque et se munir d'un stylo.
- Le maire peut aussi limiter le nombre de personnes présentes dans la salle avant même le début de la réunion afin de faire respecter les gestes barrières
- article 1er du décret 2020-860 du 10 juillet 2020.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations diverses.
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2021.
3. Compte administratif et compte de gestion (Sous réserve de la transmission du compte de gestion par la trésorerie).
4. Passage dans le domaine public de la parcelle D 353.
5. Convention d'entretien annuel pour les mises aux normes électriques des bâtiments communaux et les petits travaux ponctuels.
6. Demande de subventions CD - Bordures de trottoirs – Travaux au niveau de la gare du Tacot.
7. Demande DETR voirie au titre de 2021 - Travaux au niveau de la gare du Tacot.
8. Travaux réseau d'assainissement et convention financière en rapport.
9. Ecole primaire – Verrière préau: recherche fuite et réparation.
10. Réfection de l'église - Avenant aux travaux : démoussage et hydrofugeage de la toiture.
11. Convention financière avec la Région pour les transports scolaires – Année 2020 – 2021.
12. Questions diverses.

Luc SENGLER

Maire de Plancher-Bas

